



REGLES DE VIE, REGLEMENT INTERIEUR

PARIS LADY BASKET

2023-2024

Mis à jour à Paris, le 10 Avril 2023

Ces règles ont pour objectif de garantir la qualité de vie, d'encadrement et d'apprentissage des adhérentes.

Les accepter, c'est se conformer aux articles ci-dessous.

A/ ADHESION AU PARIS LADY BASKET

Article 1 : S'acquitter de sa cotisation pour avoir un accès aux entraînements, matchs et/ou événements. **La cotisation est due pour toute la saison même en cas d'arrêt de l'activité.** Aucun remboursement ne pourra être effectué. Sauf cas de force majeure impactant l'ensemble des adhérent.e.s type crise sanitaire.

Article 2 : Seules les adhérentes et pratiquantes peuvent accéder aux gymnases. Les parents et accompagnateurs doivent laisser leurs enfants dans le gymnase et ne pas y rester lors des séances d'entraînement. A l'exception des U5 U7

Article 3 : L'accès au local du club pour les devoirs, les anniversaires, les animations, les activités, les goûters est **strictement réservé aux adhérentes** du PARIS LADY BASKET. Un règlement spécifique à l'utilisation du local devra être respecté (rangement, nettoyage, attitude, horaires...). Ce règlement est affiché dans le local.

Article 4 : Les familles donnent l'autorisation à l'association PARIS LADY BASKET de contacter les secours et l'éventuelle évacuation à l'hôpital, lequel sera autorisé à soigner l'adhérent si son état l'exige (hospitalisation, intervention chirurgicale, etc)

Article 5 : Les familles donnent tacitement le droit à l'image pour agrémenter le site internet et nos supports de communication. Indiquer par courrier, ou par mail, si elles ne souhaitent pas que leur image ou celle de leur enfant ne soit diffusée. Aucune photo ou vidéo ne sera mise à disposition de quelconque tiers à l'association à des fins de publicité ou de promotion.

Article 6 : La perte et/ou le vol d'objets personnels ne peut être de la responsabilité de l'association. Ne pas venir avec des objets de valeurs pour éviter toute mésaventure.

Article 7 : Lors de tous les déplacements (Compétitions, Sorties Culturelles, Sorties diverses...) avoir des titres de transports. Le club ne fournit pas les tickets de métro ou de tramway.

Article 8 : En cas d'informations de mauvais comportement d'une enfant envers une autre, les familles doivent en informer les dirigeants, sans vouloir régler le litige par elles-mêmes.

B/ ENGAGEMENT DES ADHERENTES ET DE LEUR FAMILLE AU NIVEAU SPORTIF

Article 9 : Respecter, dans son attitude et ses propos, tous les acteurs du jeu. Entraîneurs, partenaires, adversaires, arbitres, joueuses, parents, etc. Etre polie en toutes circonstances.

Article 10 : Respecter le matériel mis à disposition, les locaux, les transports, la propreté des lieux en toutes circonstances.

Article 11 : Donner le meilleur de soi-même aux entraînements et respecter les consignes.

Article 12 : Venir faire du sport avec une tenue adaptée équipement d'entraînement et basket d'intérieur, ainsi qu'une bouteille d'eau.

Article 13 : Prévenir l'entraîneur en cas d'absences aux entraînements, ou pour tout problème rencontré. Le Club n'est pas responsable des agissements de ses adhérentes à l'extérieur si celles-ci ne se présentent pas aux entraînement et aux matches.

Article 14 : Les familles donnent leur autorisation à l'encadrement du PARIS LADY BASKET d'accompagner leurs filles aux matches avec des moyens de transports types : Transports en commun, Mini Bus ou Voiture (le cas échéant, si long déplacement en Ile-de-France)

Article 15 : En cas de désaccord avec l'article 14, les familles s'engagent à accompagner elles-mêmes leurs filles au point de rendez-vous du match.

Article 16 : Lors des matches et tournois, laisser l'encadrement donner les consignes. Laisser sa fille jouer sans lui donner des « conseils ». Respecter les décisions des arbitres sans les commenter. Rester calme si d'autres « supporters » sont manifestement dans un état hors de l'esprit sportif. L'encadrement du club se chargera de faire respecter les attitudes adéquates. Les familles s'engagent dans tous les cas à respecter le travail de l'encadrement et ne pas intervenir lors des séances ou des matches.

Les vestiaires, le banc, le terrain sont des zones « privées » réservées aux éducateurs et joueuses. Ne pas s'immiscer dans ces zones sans y être invité.

Article 17 : En cas de réclamation en lien avec l'article 16, les familles doivent contacter les membres dirigeants du club.

Article 18 : Respecter les obligations de tenues sportives, issues du règlement de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA). Short, maillot, absence de bijoux, aucune épingle dans les cheveux, ongles coupés courts...

Les couvre-chef ne sont pas autorisés lors des compétitions (CF règlement FFBB)

C/ ENGAGEMENT DES MEMBRES DE L'ENCADREMENT DU PARIS LADY BASKET

Article 19 : Etre bienveillant et à l'écoute des adhérentes. Respecter l'intégrité physique et morale de chaque adhérente.

Article 20 : Tenir informé les familles si des absences sont notées de manière répétée.

Article 21 : Faire jouer les filles lors des matches amicaux et tournois hors compétition, afin que toutes puissent s'épanouir.

Article 22 : Mettre tout en œuvre pour que les filles se sentent bien dans leur équipe, et les faire progresser tout au long de la saison.

Article 23 : Expliquer aux filles quelles sont les raisons si leur temps de jeu est faible lors des compétitions. Leur faire accepter les règles de ladite « Compétition »

Article 24 : Tenir informé les familles si des problèmes de comportement de leur fille sont à souligner.

D/ RESPONSABILITES DU CLUB

Article 25 : Les membres dirigeants et éducateurs du club sont responsables du respect du règlement intérieur sus nommé.

Article 25 : Des sanctions peuvent être engagées si le règlement n'est pas respecté. Une commission se réunira alors pour statuer le cas échéant.

Article 25 : les sanctions peuvent aller de la mise à pied d'entraînements et de matches, de suspensions temporaires ou définitive. Aucun remboursement ne pourra être réclamé alors.

En vous remerciant de votre confiance

L'équipe du PARIS LADY BASKET

A PARIS LE : 10/04/2023